

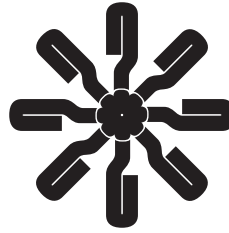


A few high-profile cases involving faculty members who may have falsely presented themselves as Indigenous are calling into question the practice of self-identification



Quelques cas hautement médiatisés de professeur.e.s revendiquant peut-être à tort des origines autochtones soulèvent des doutes sur la pratique de l'auto-identification

by/par Sharon Oosthoek Painting by/Tableau par Natalie King



WHEN INDIGENOUS SCHOLARS meet for the first time, they will often share details of the land and people who claim them. In other words, introductions may touch on specific nations, ancestors, Elders, knowledge keepers, as well as roles, responsibilities or membership within these communities.

For Shelly Johnson, an associate professor at Thompson Rivers University and holder of the Canada Research Chair in Indigenizing Higher Education, this exchange of identification is important for building new relationships, especially when Indigenous faculty aren't working in their own traditional territories.

"Perhaps this is a point of building trust; when our circle of relationships begins to include people that we know in common, when we share our respective experiences and have independent, overlapping relationships with them," says Dr. Johnson, who is Saulteaux from Keeseekoose First Nation in Saskatchewan.

"Sometimes non-Indigenous people will shy away from that and think it's too personal. I can think of a number of non-Indigenous colleagues whose families I've never met," notes Dr. Johnson. But it's how Indigenous faculty identify themselves to other Indigenous faculty, she adds. It's also a good place to start when thinking about best practices for avoiding Indigenous identity fraud at universities.

As Dr. Johnson and other scholars point out, there is no one-size-fits-all approach to verifying someone's claim to an Indigenous community. The question becomes even more complex considering how many generations of Indigenous people have been deliberately separated from their traditional communities through government policies and practices such as the Sixties Scoop or residential schools. Angela Jaime, who hails from the Pit River and Valley Maidu nations in California, and serves as vice-provost of Indigenous engagement at the University of Saskatchewan, puts it this way: "If [verifying membership or citizenship to an Indigenous community] were cut and dried, my life would be so much easier."

The issue has been top of mind this past year for university administrators like Dr. Jaime as they help craft policies to ensure that initiatives earmarked for Indigenous faculty members and students are actually awarded to Indigenous faculty members and students. The need for policies and processes that go beyond self-identification became clear follow-

ing a series of media reports questioning the Indigenous identity claims of several prominent academics who had benefited from targeted hiring, advancement and funding opportunities.

The U of Saskatchewan is still dealing with the repercussions of one of these news stories. In October 2021, the CBC reported that Carrie Bourassa, a respected professor and director of the university's Institute of Indigenous Peoples' Health, had claimed at various times to be of Métis, Anishinaabe and Tlingit heritage without proof to support her assertions. The university placed her on leave and launched an external investigation. In June 2022, Dr. Bourassa resigned from the university.

While Dr. Bourassa's case attracted a lot of attention, hers is just one of a growing list. In August 2022, artist Gina Adams resigned from her faculty position at Emily Carr University of Art and Design shortly before a *Maclean's* article challenged her Indigenous heritage. In December 2021, the newspaper *Le Droit* reported that Jessica Bardill, a professor of Native American and Indigenous literature at Concordia University, had been suspended after her claims of Cherokee ancestry were called into question.

In June 2021, an anonymous report alleged that six instructors, professors and associates at Queen's University had wrongly claimed Indigenous identity. Several Indigenous academics, Indigenous community members and allies from across Canada publicly called upon Queen's to develop hiring guidelines that affirm First Nations, Métis and Inuit processes for recognizing membership. The university responded by asking First Peoples Group, an Indigenous advisory firm, to investigate and provide recommendations to that end.

In winter 2021, Amie Wolf, an adjunct professor of Indigenous studies at the University of British Columbia who claimed to be Métis and Mi'kmaq, was fired after doubts were raised about her background.

Most recently, in October 2022, another CBC investigation called into question claims made by scholar and advocate Mary Ellen Turpel-Lafond. A recipient of the Order of Canada, Dr. Turpel-Lafond is a UBC law professor, a former Saskatchewan judge, and served as a legal adviser to Indigenous leaders during the Charlottetown Accord negotiations. The CBC story prompted declarations of support from Indigenous organizations in B.C. and Saskatchewan, as well as calls from Indigenous scholars that Dr. Turpel-Lafond provide evidence of her claims to be a treaty Indian of Cree descent.

AU

MOMENT DE FAIRE CONNAISSANCE, les universitaires autochtones parlent souvent de leur territoire et des gens qui les reconnaissent comme les leurs. Les présentations permettent d'échanger sur les nations, les ancêtres, les Aîné.e.s ou les gardien.ne.s du savoir, et ce, en plus de donner l'occasion de discuter des rôles et responsabilités au sein des communautés ou des critères d'appartenance.

Selon Shelly Johnson, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en autochtonisation de l'enseignement supérieur et professeure agrégée à l'Université Thompson Rivers, ces mises en commun d'informations sur l'identité sont importantes pour nouer des relations, surtout lorsque les universitaires en question travaillent hors de leur territoire traditionnel.

« C'est une façon d'installer la confiance : quand notre cercle relationnel commence à comprendre des connaissances communes, qu'on raconte son propre vécu et qu'on entretient des relations indépendantes et croisées », explique M^{me} Johnson, qui est une Saulteaux de la Première Nation de Keeseekoose, en Saskatchewan.

« Les personnes allochtones se montrent parfois réticentes, trouvant la question trop personnelle. Je n'ai jamais rencontré la famille de la plupart de mes collègues allochtones », fait remarquer M^{me} Johnson, qui ajoute que c'est néanmoins de cette manière que les professeur.e.s autochtones s'y prennent pour s'identifier auprès des autres. Cette façon de faire constitue aussi un point de départ pour réfléchir aux moyens que peuvent prendre les universités pour éviter la fraude entourant l'identité autochtone.

À l'instar de confrères et de consœurs, elle souligne qu'il n'existe pas de méthode unique pour vérifier les revendications d'appartenance à une communauté autochtone. La question se complexifie d'autant plus si l'on considère la rafle des années 1960, les pensionnats pour personnes autochtones et les autres moyens pris par les pouvoirs publics pour séparer des générations d'enfants de leurs communautés traditionnelles. Une réflexion qui fait écho à celle de la vice-provost à la mobilisation autochtone de l'Université de la Saskatchewan, Angela Jaime. « S'il existait un moyen simple de vérifier qu'une personne est membre ou citoyenne d'une communauté autochtone, ma vie en serait passablement simplifiée », affirme celle qui est originaire des nations de Pit River et de Valley Maidu, en Californie.

Durant la dernière année, la question a beaucoup préoccupé les administrations d'universités qui, comme M^{me} Jaime, élaborent des politiques visant à assurer que ce soient bel et bien des membres autochtones de la population étudiante ou du corps enseignant qui bénéficient des initiatives qui leur sont destinées. La nécessité d'adopter des politiques et procédures

ne se limitant pas à l'auto-identification s'est imposée à la suite d'une série de reportages jetant le doute sur l'identité autochtone invoquée par plusieurs figures universitaires ayant profité de mesures d'embauche, d'avancement et de financement ciblées.

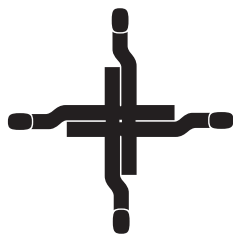
L'Université de la Saskatchewan est d'ailleurs toujours aux prises avec les répercussions de l'un de ces reportages. En octobre 2021, la CBC a rapporté que Carrie Bourassa, professeure éminente de l'Université et directrice scientifique de l'Institut de la santé des Autochtones (ISA), s'était identifiée comme Métisse, Anichinabée et Tlingit, sans jamais en fournir de preuve. L'établissement l'a suspendue et a lancé une enquête externe. Au mois de juin 2022, l'intéressée a quitté ses fonctions auprès de l'Université.

Si le cas de Carrie Bourassa a beaucoup retenu l'attention, depuis, la liste s'est allongée. En août dernier, l'artiste américaine Gina Adams a renoncé à son poste de professeure à l'Institut Emily Carr d'art et de design peu de temps avant la publication d'un article du *Maclean's*, qui contestait ses racines autochtones. En décembre 2021, *Le Droit* a rapporté que la mise en doute de ses origines cherokees avait mené à la suspension de Jessica Bardill, professeure de littérature autochtone à l'Université Concordia.

En juin 2021, un rapport anonyme faisait état d'allégations voulant que six assistant.e.s, professeur.e.s et membres associé.e.s de l'Université Queen's aient revendiqué à tort l'identité autochtone. Plusieurs universitaires autochtones, membres de communautés autochtones et allié.e.s de partout au pays ont exhorté publiquement l'Université à élaborer des directives d'embauche prenant appui sur les processus de reconnaissance des membres qu'appliquent les communautés métisses, inuites et des Premières Nations. L'établissement a répondu en demandant au cabinet-conseil autochtone First Peoples Group de réaliser une enquête sur le sujet et de produire un rapport assorti de recommandations à cet effet.

À l'hiver 2021, Amie Wolf, professeure adjointe d'études autochtones à l'Université de la Colombie-Britannique qui se présentait comme Métisse et Micmaque, a été congédiée à la suite de doutes soulevés quant à ses origines.

En octobre dernier, une autre enquête de la CBC a remis en question les revendications identitaires de l'universitaire et militante Mary Ellen Turpel-Lafond. Membre de l'Ordre du Canada, M^{me} Turpel-Lafond enseigne le droit à l'Université de la Colombie-Britannique, a été juge en Saskatchewan et a prodigué des conseils juridiques à des leaders autochtones lors des négociations de l'Accord de Charlottetown. En réaction au reportage de la CBC, des organismes autochtones britanno-colombiens et saskatchewanais ont déclaré leur appui, tandis que des universitaires autochtones ont demandé qu'elle prouve son statut d'Indienne des traités d'origine crie.



In July, U of Saskatchewan approved a similar policy on Indigenous membership or citizenship verification. The policy was developed by the task force struck after the Bourassa scandal, which was made up of 27 Elders, knowledge keepers, language teachers, and other leaders from Indigenous communities and campus. It outlines the process to be completed by anyone applying for jobs, scholarships or other programs reserved for Indigenous peoples. Under some circumstances, verification may also be required for those who already hold such positions.

Under the policy, those claiming citizenship with the Métis Nation of Saskatchewan need to produce either a citizenship card from the nation, or a letter from its registrar saying the candidate meets the criteria to be a citizen. In the case of First Nations citizenship, the Saskatoon Tribal Council, which represents seven First Nations in the province, has decided a status card can be used as proof of citizenship.

“The status card is colonial,” says Dr. Jaime. “But so is a driver’s licence and a passport. We live in a world where identification is essential. The difference here is we’re hoping Indigenous communities will determine what documentation they want as opposed to colonial governments dictating it to them.”

She notes, however, that it’s not feasible for every university across the country to ask every Indigenous community how to determine citizenship. But, as administrators work with their local Indigenous communities to establish appropriate standards, universities in other parts of the country can look at those agreements for additional insight into the verification process at their own institutions.

The status card dilemma

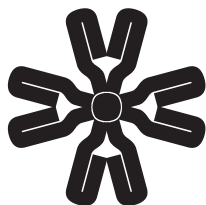
Senator Michèle Audette, Université Laval’s senior adviser on reconciliation and Indigenous education, is one of those working to come up with solutions. Senator Audette is the daughter of a Quebecer father and an Innu mother, and comes from the Innu community of Uashat mak Mani-Utenam in Quebec. She says part of the problem is that university administrators have typically relied on candidates to self-identify as Indigenous and have hesitated to ask for documents to verify that identity, believing it to be a disrespectful request.

But after doing a bit of digging, Senator Audette came up with examples of scholarships that U Laval had offered students of Greek heritage. In that case, applicants had to provide proof that one of their parents was Greek. When it comes to opportunities for Indigenous peoples, “Why can’t we do the same?” she asks.

Working with the First Nations of Quebec and Labrador Health and Social Services Commission, U Laval has started to do just that. In March, the university adopted an identification procedure to verify that students applying for scholarships and spots reserved for First Nations, Inuit or Métis students are indeed Indigenous. Candidates must be registered with, or members of, one of 11 Indigenous nations officially recognized by the province of Quebec, or they must be a beneficiary of the James Bay and Northern Quebec Agreement. As such, they must show their Indian status card, issued by the federal government, or a declaration of community membership from the nation that claims them. While the policy currently applies to students, it will also inform policies for faculty and staff.

Senator Audette stresses that it shouldn’t be up to a university to determine who is Indigenous and who is not. Rather, that authority comes from the community to which the person belongs, and status cards — a federal document that confirms one’s registration as a “status Indian” under Canada’s Indian Act and entitles the holder to certain rights under the law — are one way to check. While status cards are considered a colonial hangover because they are ultimately approved or denied by the federal government, Senator Audette points out that many Indigenous communities have decided they serve a purpose.

“The status card is colonial. But so is a driver’s licence and a passport. We live in a world where identification is essential. The difference here is we’re hoping Indigenous communities will determine what documentation they want as opposed to colonial governments dictating it to them.”



Le dilemme de la carte de statut

La sénatrice Michèle Audette, conseillère principale en matière de réconciliation et d'éducation autochtone à l'Université Laval, fait partie des personnes qui cherchent des solutions. De père québécois et de mère innue, elle vient de la communauté innue d'Uashat mak Mani-Utenam, au Québec. À son avis, le problème est en partie dû à la foi que les administrations d'universités prêtent généralement à l'auto-identification à titre de personne autochtone et à leur crainte de vexer la personne en lui demandant des preuves documentaires.

En faisant un peu de recherche, la sénatrice a cependant découvert que l'Université Laval avait offert des bourses à des étudiant.e.s d'origine grecque, qui devaient prouver avoir un parent grec. Elle se demande pourquoi l'établissement ne pourrait pas faire de même pour les programmes destinés aux personnes autochtones.

C'est justement ce qu'a commencé à faire l'Université Laval, de concert avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador. L'établissement a instauré en mars une procédure d'identification pour vérifier que les candidat.e.s à une bourse ou à une place réservées aux membres des Premières Nations, aux Inuit.e.s et aux Métis.ses soient effectivement autochtones. Les candidat.e.s doivent être inscrit.e.s auprès de l'une des 11 nations autochtones officiellement reconnues par le Québec, membres de l'une de ces nations ou bénéficiaires de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*. Cette vérification implique de présenter soit une carte de statut d'Indien délivrée par le gouvernement fédéral, soit une déclaration de la nation concernée attestant leur appartenance. Si la politique vaut actuellement pour la population étudiante, elle éclairera aussi les politiques applicables au personnel et au corps enseignant.

La sénatrice souligne qu'il ne devrait pas appartenir à une université d'établir qui est autochtone. Ce pouvoir devrait plutôt revenir à la communauté d'appartenance de la personne et l'une des possibilités est la vérification de la carte de statut – un document fédéral confirmant que la personne titulaire a le statut d'« Indien inscrit » au sens de la *Loi sur les Indiens* du Canada et jouit de certains droits en vertu de la loi. Si les cartes de statut sont un héritage colonial, parce qu'accordées ou refusées en définitive par le gouvernement fédéral, M^{me} Audette observe que de nombreuses communautés autochtones leur trouvent une utilité.

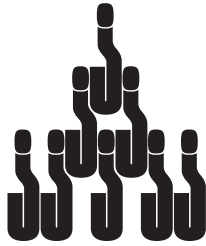
En juillet dernier, l'Université de la Saskatchewan a approuvé une politique similaire de vérification de l'appartenance à une communauté autochtone ou de la citoyenneté autochtone. Élaboré par le groupe de travail créé dans la foulée de l'affaire Bourassa – composé de 27 Aîné.e.s, gardien.ne.s du savoir, enseignant.e.s de langue et autres leaders du campus et des communautés autochtones –, ce document énonce la marche à suivre pour présenter une candidature relativement à un emploi, à une bourse ou à un programme réservés aux personnes autochtones. Dans certains cas, même les titulaires actuel.le.s peuvent faire l'objet de vérifications.

Selon la politique, la personne qui se dit citoyenne de la Nation métisse de la Saskatchewan doit présenter soit une carte de citoyenneté de cette nation, soit une lettre d'un.e registraire confirmant qu'elle satisfait aux critères de citoyenneté. Relativement à la citoyenneté des Premières Nations, le Conseil tribal de Saskatoon, qui représente sept Premières Nations de la province, a décidé qu'une carte de statut faisait foi de la citoyenneté.

« La carte de statut est coloniale, concède M^{me} Jaime. Le permis de conduire et le passeport le sont aussi. Nous vivons dans un monde où les pièces d'identité sont essentielles. La différence, c'est que nous espérons que le choix des pièces sera laissé aux communautés autochtones au lieu d'être dicté par les gouvernements coloniaux. »

Elle reconnaît cependant que toutes les universités du pays ne peuvent pas demander à chaque communauté autochtone comment établir la citoyenneté. Comme des administrations se concertent avec les communautés autochtones de leur région pour arriver à des normes appropriées, d'autres universités canadiennes peuvent s'inspirer de ce travail pour établir ou améliorer leurs processus de vérification.

« La carte de statut est coloniale. Le permis de conduire et le passeport le sont aussi. Nous vivons dans un monde où les pièces d'identité sont essentielles. La différence, c'est que nous espérons que le choix des pièces sera laissé aux communautés autochtones au lieu d'être dicté par les gouvernements coloniaux. »



The hard work has begun

A report released this past fall by U of Saskatchewan aims to provide exactly this kind of overarching guidance on how to address the issue. Written by Jean Teillet, a lawyer and Canadian expert on Indigenous rights, Métis identity and history, the report investigates the root causes of the problem and offers recommendations for how the university may effectively implement its new policies and processes, including warning signs that may suggest identity fraud.

While Ms. Teillet commends the institution for requiring appropriate identification for Indigenous candidates, she notes in the report that false claims of Indigenous citizenship and identity have become a problem “because Canadians generally and the academy specifically, were ignorant about the complexities of Indigenous identity.” The solution, she writes, is “education about Indigenous peoples.” Such education is particularly important for human resources staff, administrators and faculty members who sit on search committees – but it’s also a warning to those who would seek to make a false claim.

“Indigenous identity fraudsters need to know that [the university] will ask for evidence to support an Indigenous identity claim and that [it] will verify that evidence,” Ms. Teillet notes. “To date fraudsters have been slipping into the academy because they could, because no one checked, and because no one thought they should check Indigenous identity claims. Sending a clear signal that those days are over will act as a strong deterrent.”

None of this will be easy and it will take as long as it takes. That was the message that came out of the inaugural National Indigenous Identity Forum this past March.

The forum was convened by First Nations University of Canada and the National Indigenous University Senior Leaders’ Association to tackle a single but multi-faceted question: How can postsecondary institutions ensure that positions, grants, scholarships, and other opportunities designated for Indigenous peoples are not taken by “pretendians” (a portmanteau for “pretend Indians”).

“One of the most emphasized themes was that self-identification is no longer appropriate,” says Jacqueline Ottmann, president of FNUC and co-chair of the association. She is Anishinaabe (Saulteaux), a speaker of the Nakawe language and a Fishing Lake First Nation member in Treaty 4 Territory in Saskatchewan. “But if self-declaration is not viable anymore, what is?” she asks. “Universities, alongside Indigenous peoples, need to create respectful processes, ones that centre and uplift Indigenous ways of being, knowing, and doing.”

A report issued after the event urges people in hiring positions to move beyond self-identification or simply providing proof of membership: “Request community references. Build questions into the interview and selection process that focus on Indigenous knowledge and traditions.”

Rather than focus on identity, the report’s authors say it’s more useful to consider discussion of citizenship, relationship and kinship, which speak to who claims a person rather than who the person claims to be. Markers of identity can help here, the report states – a name or clan, community responsibilities, one’s ability to give gifts, and to whom one is accountable are examples.

But this too can be a grey area. Dr. Johnson of TRU points to her own life experience: after her mother’s death, she was claimed as a daughter by two Secwépemc families in B.C.’s interior.

“I have responsibilities to be present when there are gatherings, to be supportive, to act like a daughter, to care for parents, to care for siblings, but would I say I’m Secwépemc? Absolutely not,” Dr. Johnson says. “So, what does it mean to be adopted by a family, but not by a nation?”

Then there is the issue of card-carrying status Indians who may not have a deep understanding of their communities. Kanonhsyonne Janice Hill, associate vice-principal of Indigenous initiatives and reconciliation at Queen’s, says she has Mohawk relatives whom she wouldn’t hire for an Indigenous faculty position because they have little to no knowledge or experience of their community’s culture, traditions or language.

**Rather than focus on identity...
it’s more useful to consider
discussion of citizenship, relationship
and kinship, which speak to
who claims a person, rather than
who the person claims to be.**

« Les universités doivent créer, aux côtés des personnes autochtones, des processus respectueux qui s'articulent autour des façons d'être, de savoir et de faire autochtones, et qui les mettent en valeur. »

Le difficile travail a débuté

L'automne dernier, l'Université de la Saskatchewan a publié un rapport offrant des pistes de solution. Rédigé par Jean Teillet, avocate et experte canadienne des droits des personnes autochtones ainsi que de l'identité et de l'histoire métisses, le document expose les racines du problème, propose à l'établissement une bonne façon de mettre en œuvre ses nouvelles politiques et procédures et indique notamment des signes potentiels d'usurpation de l'identité autochtone.

Bien qu'elle félicite l'établissement d'exiger des pièces d'identité adéquates pour les candidatures autochtones, l'autrice souligne dans son rapport que si les revendications non fondées d'identité ou de citoyenneté autochtone ont pris une telle ampleur, c'est « parce que la population canadienne en général et le milieu universitaire en particulier n'étaient pas conscients du caractère complexe de l'identité autochtone ». Selon elle, la solution passe par « la sensibilisation aux réalités autochtones ». La sensibilisation joue un double rôle : éclairer les responsables des ressources humaines, les administrateurs et administratrices ainsi que les professeur.e.s qui siègent à un comité de recrutement et décourager les personnes qui seraient tentées d'afficher des prétentions illégitimes.

« Il faut faire comprendre aux usurpateurs et usurpatrices de l'identité autochtone que [l'Université] leur demandera des pièces justificatives et vérifiera le tout, explique M^{me} Teillet. Si jusqu'à maintenant, des personnes sont passées entre les mailles du filet, c'est parce que personne ne vérifiait les prétentions d'identité autochtone, parce que personne ne pensait devoir le faire. Un signal clair comme quoi cette époque est révolue aura un puissant effet dissuasif. »

Les démarches seront difficiles et prendront nécessairement du temps. Tel est le message qui est ressorti, en mars dernier, du tout premier Forum national sur l'identité autochtone.

Organisé par l'Université des Premières Nations du Canada et l'Association nationale des cadres supérieurs autochtones des universités, l'événement avait pour but de répondre à une question aux multiples facettes : comment les établissements postsecondaires peuvent-ils empêcher l'appropriation par des « personnes faussement autochtones » des postes, subventions, bourses et autres possibilités destinées aux personnes autochtones?

« L'un des sujets phares était que l'auto-identification ne suffit plus », rapporte Jacqueline Ottmann, rectrice de l'Université des Premières Nations du Canada et coprésidente de l'Association. Anichinabée (Saulteaux), elle parle le nakawe et appartient à la Première Nation de Fishing Lake, dans le territoire du Traité n° 4, en Saskatchewan. « Dans ce cas, quelles sont les solutions de rechange?, s'interroge-t-elle. Les universités doivent créer, aux côtés des personnes autochtones, des processus respectueux qui s'articulent autour des façons d'être, de savoir et de faire autochtones, et qui les mettent en valeur. »

Les auteurs et autrices d'un rapport subséquent invitent de toute urgence les responsables des embauches à cesser de se contenter de l'auto-identification ou d'un document attestant le statut de membre. « Demandez des références de la communauté. Incorporez aux entrevues et au processus de sélection des questions sur les savoirs et traditions autochtones », peut-on y lire.

L'équipe qui signe le rapport recommande de se détacher un peu de la notion d'identité et d'aborder la citoyenneté, les relations et la parenté, qui nous renseignent non pas sur les groupes auxquels la personne dit appartenir, mais sur ceux qui la reconnaissent comme l'une des leurs. Elle précise que sur ce plan, les marqueurs d'identité – nom ou clan, responsabilités au sein de la communauté, droit d'offrir des cadeaux, personnes à qui l'on rend des comptes – peuvent être utiles.

Cela dit, la circonspection reste de mise. M^{me} Johnson de l'Université Thompson Rivers évoque son vécu : après la mort de sa mère, deux familles secwépemcs de l'intérieur de la Colombie-Britannique l'ont reconnue comme leur fille.

« Je me dois d'assister aux rassemblements, de me montrer solidaire, d'être une fille digne, de prendre soin de mes parents et de mes frères et sœurs, mais est-ce que je me dirais Secwépemc? Absolument pas, poursuit la professeure. Que signifie le fait d'avoir été adoptée par une famille, mais pas par une nation? »

Par ailleurs, il faut reconnaître que la carte de statut d'Indien n'est pas garante d'une connaissance profonde de la communauté d'attache. Vice-rectrice adjointe aux initiatives autochtones et à la réconciliation à l'Université Queen's, Kanonhsyonne Janice Hill dit connaître des membres de sa famille qui sont mohawks qu'elle n'engagerait pas comme professeur.e.s autochtones, ces personnes ayant une connaissance ou une expérience limitée, sinon nulle, de la culture, des traditions ou de la langue de leur communauté.



“I want people to understand the complexity of the situation. It’s not going to be easy and we all need to work together for the best possible outcome.”

« De même, beaucoup d’universitaires allochtones maîtrisent les questions autochtones, ont étudié l’histoire des peuples concernés ou ont une expertise reconnue en la matière, ce qui en fait des professeur.e.s potentiel.le.s, ajoute-t-elle. Ces personnes ne sont toutefois pas habilitées à dispenser des enseignements jugés sacrés ou culturellement déterminants. »

« Je veux que les gens comprennent la complexité de la situation. Ce ne sera pas facile, et nous devons collaborer pour arriver au meilleur résultat possible », souligne M^{me} Hill.

En juillet dernier, l’Université Queen’s a publié le rapport qu’elle avait commandé au First Peoples Group. Ce dernier préconise d’au moins demander une carte de citoyenneté ou de membre, ainsi qu’une référence professionnelle et des références de la part d’un.e membre de la famille et d’un.e leader élu.e d’une Première Nation ou d’une communauté inuite ou métisse. Il conseille également à l’établissement de muter ou de congédier les membres du personnel qui ne satisfont pas aux nouveaux critères.

L’équipe à l’origine du rapport de l’Université Queen’s a résumé la question à merveille en écrivant qu’il était temps d’arrêter de s’approprier à tort l’identité autochtone et de se contenter plutôt d’un rôle d’allié.e. Plus loin dans le rapport, on peut lire ce qui suit : « Les propos recueillis étaient clairs : l’allochtone qui usurpe l’identité autochtone fait preuve d’un manque de respect absolu, aussi bien envers les ancêtres faussement revendiqué.e.s qu’à l’égard de ses véritables ancêtres. » AU

Établie à Victoria, en Colombie-Britannique, Sharon Oosthoek est une journaliste spécialisée en science et en environnement.

“Likewise, we have a lot of settler scholars who are scholars of Indigenous topics. They’re not Indigenous people, but they may have studied Indigenous history, or something that they are recognized as an expert in, so they’re able to teach,” Ms. Hill adds. “But what they’re not able to teach are the things that are considered the sacred or the deep cultural teachings.”

“I want people to understand the complexity of the situation,” says Ms. Hill. “It’s not going to be easy and we all need to work together for the best possible outcome.”

Last July, Queen’s released the report it had commissioned from the First Peoples Group. It recommends the minimum threshold for validation should include citizenship or membership cards, plus a professional reference and references from a family member and an elected First Nation, Inuit or Métis leader. It also says the university needs to address staff who don’t meet the new requirements, whether that means finding them alternate assignments or firing them.

In the end, the authors of the Queen’s report may have captured the bottom line best when they wrote that it’s time for those who falsely claim to be Indigenous to simply serve as allies to Indigenous peoples. The report continues: “We heard strongly that to do otherwise is to show the ultimate disrespect: disrespect to the ancestors that people are trying to claim as theirs that aren’t, and disrespect to their own actual ancestors who are not Indigenous.” UA



Sharon Oosthoek is a journalist based in Victoria, B.C., who often writes about science and the environment.